

**2015 : ANNÉE AUX ENJEUX PLANÉTAIRES VITAUX
FSM / FIN DES OMD / LANCEMENT DES ODD / ET COP 21**

Forum Social Mondial / Objectifs du Millénaire pour le Développement – Objectifs du Développement Durable / 21^e Conférence des Parties



Cœur Soleil et ORPER, liés par leur partenariat Nord-Sud, évoluent et se développent dans un monde qui bouge de manière accélérée (mais aussi parfois de manière traumatisante d'actes de violence perpétrés), obligeant à toujours plus de coopération et de solidarité, d'esprit d'adaptation et d'innovation, de recherche de financement et d'autonomisation.

Il en va du devenir de chacune des structures de se positionner dans ce paysage, de tirer partie des opportunités offertes, de contribuer à l'amélioration des conditions de vie et du respect de l'environnement, en affirmant haut et fort les droits humains fondamentaux et en tout premier lieu, ceux des droits des Enfants.

C'est dans cette optique que Cœur Soleil s'interroge pour savoir dans quel monde nous vivons et pour quelle vision d'avenir ? Cet article propose la

restitution d'informations et de connaissances vulgarisées, non exhaustives, qui font suite à une journée de formation intitulée «**Les agricultures dans le monde face au réchauffement climatique**» organisée le 13 février à Bordeaux par le RADSI et Les Amis de la Terre Gironde.

Le dossier proposé engage Cœur Soleil vis-à-vis de l'ORPER dans le volet formation professionnelle du personnel éducatif, afin d'établir un socle commun de réflexions à partager sur ces enjeux planétaires cruciaux en cette année 2015.

— 00 — 00 — 00 —

Forum Social Mondial

Source : <https://fsm2015.org>

Le **Forum Social Mondial** est un espace de débat démocratique d'idées, d'approfondissement de la réflexion, de formulation de propositions, d'échange d'expériences et d'articulation de mouvements sociaux, réseaux, ONGs et d'autres organisations de la société civile qui s'opposent au néo-libéralisme et à la domination du monde par le capital et par toute forme d'impérialisme.

Le **Forum Social Mondial** se caractérise également par sa pluralité et par sa diversité... Le Fo-

rum **Social Mondial** n'est ni une association, ni une organisation.

Il se déroule, pour sa quatrième édition, à Tunis, au Campus Farhat Hached, El Manar du **24 au 28 mars 2015** autour de pistes de travail dont voici quelques extraits :

Les politiques antisociales et anti environnementales menées ont engendré tout le long de ces dernières années et à travers la planète de puissants mouvements sociaux et écologiques qui revendiquent des politiques alternatives de justice sociale et environnementale, de nouveaux droits et le respect de la dignité.

La revendication d'une justice climatique, et au-delà, d'une justice environnementale, n'est que l'expression d'une remise en cause d'un système de production et de consommation qui n'a pas d'avenir et d'une relation de prédation de l'environnement par l'homme.

... besoin fondamental de l'humanité, de redéfinir les bases du contrat qui lie ses composantes entre elles et le type de lien nécessaire avec la terre et les êtres vivants. De même, elle révèle les limites fondamentales des valeurs et dogmes hégémoniques qui ont été imposés par la violence, l'esclavage et l'oppression depuis plusieurs siècles.

Fin des OMD Lancement des ODD

Les huit Objectifs du Millénaire pour le Développement, lancés sous l'égide des Nations-Unies en 2000, ont souvent été critiqués parce qu'ils n'intégraient pas suffisamment l'aspect environnemental ni ne liaient entre eux les piliers du développement durable (économique, environnemental, social, épanouissement humain) dans les plans de développement pour atteindre tout ou partie des objectifs visés.

En rappel :

- 1 Réduire l'extrême pauvreté et la faim
- 2 Assurer l'éducation primaire pour tous
- 3 Promouvoir l'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes
- 4 Réduire la mortalité infantile
- 5 Améliorer la santé maternelle
- 6 Combattre le VIH/sida, le paludisme et autres maladies
- 7 Préserver l'environnement
- 8 Mettre en place un partenariat mondial pour le Développement

Source :

<http://www.un.org/fr/millenniumgoals/reports/2014/index.shtml>

Selon le rapport 2014, les conditions de vie de millions de personnes se sont améliorées grâce aux actions concertées entreprises aux niveaux mondial, régional, national et local pour la réalisation des Objectifs du Millénaire pour le Développement (OMD) qui servent de base aux prochains objectifs de développement mondiaux. Si un grand nombre de cibles des OMD ont déjà été atteintes, notamment pour ce qui est de réduire la pauvreté, favoriser l'accès à de meilleures sources d'eau potable améliorer les conditions de vie des habitants de taudis et éliminer les disparités entre les sexes dans l'enseignement primaire, le Rapport sur les objectifs du Millénaire pour le développement de 2014 indique que de nombreuses autres peuvent l'être avant la date butoir de 2015. Si les tendances se maintiennent, les OMD en ce qui concerne le paludisme, la tuberculose et l'accès au traitement du VIH seront dépassés. La réalisation de l'objectif de réduction de la proportion de la population qui souffre de la faim est également en bonne voie. D'autres, comme l'accès aux technologies, la réduction des tarifs douaniers moyens, l'allègement de la dette et l'augmentation de la participation des femmes à la vie politique montrent de nets progrès.

À partir de 2015 est la date butoir de l'après OMD. **C'est le concept des ODD (Objectifs du Développement Durable)** qui en sera le relais, ayant pris forme à la Conférence des Nations-Unies sur le développement durable de RIO + 20 qui a eu lieu en juin 2012. L'enjeu est important car ce concept a un caractère universel et ne cible pas que les pays en développement comme c'était le cas avec les OMD. **L'ensemble du monde est concerné.**

2015 marque donc le lancement d'un nouvel agenda universel en matière de développement durable pour les prochaines décennies à venir. Un

panel de haut niveau a été mis en place par le secrétaire général des Nations-Unies pour assister la commission "post 2015" du PNUD. Il est composé de vingt-sept membres dont quatorze femmes, issus de la société civile, du secteur privé, et des États. (co-présidences : Indonésie, Cameroun et Royaume-Uni). En mai 2013, il a proposé douze objectifs des ODD assortis de cibles et d'indicateurs :

- Mettre fin à la pauvreté
- Autonomiser les filles et les femmes et parvenir à l'égalité des sexes
- Garantir une éducation de qualité et des programmes de formation tout au long de la vie



- Assurer les conditions de vie d'une bonne santé
- Assurer la sécurité alimentaire et l'équilibre nutritionnel
- Assurer un accès universel à l'eau et à l'assainissement
- Garantir une énergie durable
- Créer des emplois, des moyens d'existence durables et une croissance équitable
- Gérer les richesses naturelles de façon durable
- Assurer une bonne gouvernance et un cadre institutionnel efficace
- Garantir des sociétés stables et pacifiques
- Créer un environnement mondial favorable et encourager les financements à long terme.

L'inquiétude qui demeure : le financement de l'agenda post 2015. En parallèle, a été mis en place un groupe d'experts des États membres pour imaginer un processus d'exploration de différentes options de financement.

Source www.adequations.org

A- Apport d'informations et de connaissances

Source :

Livret Réseau Action Climat France

Depuis la publication des derniers rapports du GIEC, les *climato-sceptiques* ne sont plus guère crédibles.

Le **GIEC** – **G**roupe d'experts **I**ntergouvernemental sur l'**É**volution du **C**limat – a été créé en 1988 par l'**O**rganisation **M**étéorologique **M**ondiale (**OMM**) et le **P**rogramme des **N**ations-**U**nies pour l'**E**nvironnement (**PNUE**). Il évalue et synthétise les travaux publiés de milliers de chercheurs sous forme de rapports. Il est organisé en trois groupes de travail :

- Changements climatiques : les éléments scientifiques
- Changements climatiques : impacts, adaptation, et vulnérabilité
- Atténuation des changements climatiques

GES : **G**az à **E**ffet de **S**erre.

L'effet de serre est d'abord un phénomène naturel qui permet la vie sur notre Terre. En effet plusieurs gaz forment "une barrière" autour de la surface du globe, permettant de retenir la chaleur reçue du soleil. Cet effet de serre naturel permet à notre planète d'avoir une chaleur moyenne de +15°.

C'est au XVIII^e siècle que le thermomètre a vu le jour. Il a été perfectionné et a permis, en 1870, d'enregistrer des mesures directes de la température de la Terre. Depuis cette date, la température mondiale a augmenté de 0,8° C. Or, la dernière décennie a été la plus chaude enregistrée. À noter aussi que le réchauffement climatique n'est pas uniforme à la surface de la Terre. On ne doute plus que ce sont les activités humaines qui ont entraîné un réchauffement climatique alarmant.

Calendrier 2015 des travaux en cours aux Nations-Unies sur les ODD et les négociations climatiques.

8 au 13 février 2015	Réunion des pays à Genève autour du futur document de travail pour la COP 21 à Paris. Un texte de 86 pages a été élaboré après tractations et accord des 195 États liés par la Convention-cadre des Nations-Unies sur les changements climatiques (CCNUCC).
31 mai	Projet officiel du texte soumis aux 195 pays membres de la Convention de l'ONU sur le climat.
3 au 14 juin	Réunion intermédiaire de négociations à Bonn sur le futur accord climat.
3 au 16 juillet	3 ^e Conférence internationale sur le financement du Développement à Addis Abeba, en Éthiopie.
5 au 29 août	Assemblée Générale de l'ONU adoptant les ODD.
30 novembre au 11 décembre	21 ^e Conférence des Parties COP 21 sur le climat, à Paris Bourget.

Les principaux gaz responsables de "l'effet de serre additionnel" sont :

- le dioxyde de carbone (CO₂) qui représente 77 % des émissions GES

- le méthane (CH₄), principalement émis par le secteur agricole

- le protoxyde d'azote (N₂O) produit surtout par le secteur agricole et certaines industries chimiques

- les gaz fluorés (HFC, PFC, SF₆ ...) n'existent pas à l'état naturel. On les retrouve dans les systèmes de réfrigération, de climatisation, dans les aérosols, dans les mousses isolantes, dans certains procédés industriels.

Ce sont incontestablement les habitants de pays industrialisés qui émettent le plus de GES. Or, à l'horizon 2050, il faut pouvoir diviser par quatre nos GES avec comme objectif de contenir l'augmentation de la température mondiale à 2° par rapport à 1870.

Le GIEC a comparé les résultats d'une vingtaine de modèles climatiques et, si on ne fait pas assez, les impacts globaux seront dramatiques à vision 2100 :

- augmentation du niveau des océans

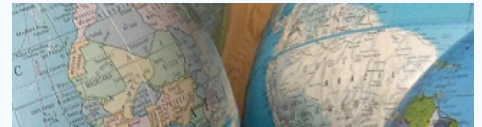
- inondations de certaines zones côtières, particulièrement les deltas où vivent des millions de personnes

- fonte des glaciers de montagne, banquise arctique

- multiplication d'évènements climatiques extrêmes

- diminution des ressources en eau et baisse des rendements agricoles dans des régions du globe les plus vulnérables (Asie, Afrique) avec risque de crises alimentaires aiguës

- augmentation de certaines maladies allergiques et autres maladies comme paludisme, fièvre jaune, dengue... espèces animales et végétales en voie d'extinction.



B- Protection de notre climat : l'affaire de tous !

Au niveau individuel :

- développer des gestes éco-citoyens pour se nourrir, se vêtir, se déplacer, se chauffer, s'éclairer, faire fonctionner ses appareils électriques, améliorer son habitat...

- participer à des activités éco-citoyennes

- s'investir dans des associations qui portent ces valeurs de respect de l'environnement, de solidarité, d'éducation à la citoyenneté, et de défense des Droits humains

Au niveau local ici en France :

- Les Collectivités (Régions, Départements, Communes) ont un rôle majeur à jouer en faveur de la lutte contre les changements climatiques par l'élaboration d'un PECT : Plan Climat Energie Territorial.

- Les Agendas 21 et les Conseils de Développement durable par leurs plans d'actions sont des leviers indispensables.

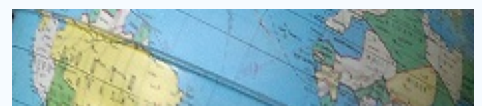
- De même en matière d'éducation et de formation, les Collectivités sont un soutien indispensable.



Au niveau national ici en France :

- Depuis le Sommet de la Terre de Rio en 1992, la France a décliné un PNLCC en 2000 (Programme National de Lutte contre les Changements Climatiques) et en 2004, jusqu'en 2012, un Plan Climat. Elle a instauré en 2007 le Grenelle de l'Environnement qui a eu pour objectif de placer le Développement durable au cœur des priorités.

- Développement également de dispositifs éducatifs et de formation



Au niveau européen :

➤ L'U.E. a lancé en 2001 un programme européen sur le changement climatique (PECC).

➤ Fin 2008, un accord a été trouvé entre les 27 États membres pour définir la nouvelle politique européenne de lutte contre les changements climatiques à l'horizon 2020. Il s'agit du fameux "paquet énergie-climat"

qui fixe trois objectifs : Porter à 20 % la part des énergies renouvelables / Économiser 20 % sur la consommation d'énergie par unité de production / Réduire les GES de 20 % par rapport à 1990.

Au niveau international

➤ les rapports du GIEC

➤ la Convention Climat (Convention-Cadre des Nations-Unies -CCNUCC) ratifiée par 194 pays

➤ la Conférence des Parties (COP)

➤ les ODD

Sans oublier la société civile structurée qui dans tous les pays du monde, agit, invente, lutte, propose des alternatives.

C- COP 21 à Paris



Chaque année, les pays qui ont ratifié la Convention de Rio tiennent une Conférence des Parties (COP). La première Conférence des Parties signataires de la Convention Climat (COP) s'est réunie à Berlin en mars 1995. La 21ème Conférence des Parties sur le Climat se déroulera à Paris du 30 novembre au 11 décembre 2015 et réunira 196 parties. La France en aura la présidence, ce sera l'une des plus grandes conférences internationales organisées sur le sol français qui ac-

cueillera près de quarante mille personnes au Bourget. Dernières COP tenues :

2014 : COP 20 Lima

2013 : COP 19 Varsovie

2012 : COP 18 Doha

2011 : COP 17 Durban

2010 : COP 16 Cancun

2009 : COP 15 Copenhague.

Cette dernière avait été un échec, car seuls 27 pays avaient été associés aux **ultimes** négociations à l'accord.

La COP 21 se fixe deux objectifs :

➤ mettre en place un **accord mondial** ambitieux contraignant sur le climat

➤ organiser le **Fonds Vert** pour les pays en développement dont la première capitalisation s'élève à près de dix milliards de dollars (contribution de près d'un milliard pour la France)

En parallèle les initiatives pour contribuer aux solutions émaneront également du niveau infra-étatique, des collectivités locales, des entreprises, de la société civile organisée.

Citons pour exemple le Mouvement ALTERNATIBA (<https://alternatiba.eu>) qui est né à Bayonne en 2013, a essaimé en France et en Europe et porte des messages forts :

➤ refus du lobbying des entreprises, des clauses industrielles, du nucléaire

➤ non aux fausses solutions

➤ oui aux alternatives



D- Fonds Vert

➤ COP 15 à Copenhague décide de créer un Fonds climatique vert pour soutenir différents projets des pays les plus vulnérables pour diminuer les émissions de GES et lutter contre la déforestation.

➤ COP 16 à Cancun concrétise le Fonds Vert pour le climat.

➤ COP 17 à Durban lance officiellement le Fonds Vert.

➤ COP 18 à Doha, la ville de Incheon, en Corée du Sud, est la ville validée pour accueillir le F.V.

➤ Le Fonds Vert pour le climat est dirigé par un Conseil nommé pour trois ans renouvelable, de 24 membres provenant à égalité de pays avancés et de pays en développement avec une co-présidence.

➤ Sandrine Maljean-Dubois directrice du CERIC (Centre d'Études et de Recherches Internationales et Communautaires) met en garde sur le financement du F.V.

"Ce Fonds devrait catalyser des financements publics et privés. Mais pour fonctionner il a besoin de ressources nouvelles et additionnelles, d'engagements pérennes. Or, en période de crise, les États sont réticents à lui allouer des ressources. Une étude récente montre que les sommes reçues n'étaient souvent qu'une ré-attribution de ressources existantes qui allaient par exemple à l'aide au développement."

➤ À savoir que l'approvisionnement du Fonds Vert à échéance 2020 est prévu à hauteur de cent milliards de dollars. Fin 2014 il avait atteint 10 milliards de dollars.

E- RDC et lutte contre le changement climatique

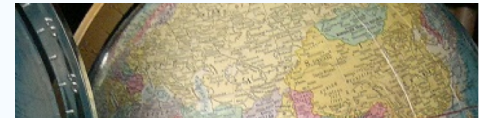
Sources : Radio Okapi et l'AMCCC
(Agence mondiale contre le changement climatique créé par l'U.E.)

La République démocratique du Congo est amenée à jouer un rôle capital dans la lutte contre le réchauffement climatique car la RDC est le second poumon mondial (après l'Amazonie) grâce à sa forêt équatoriale. Les forêts couvrent 67 % de son territoire (superficie de 155,5 millions d'hectares dont 99 de forêts denses).

Le rapport de Global Witness, publié en octobre 2012, dénonce le pillage des forêts de la RDC mais également l'anarchie dans l'attribution des permis d'exploitation forestière. Par ailleurs, la dégradation des forêts et la déforestation sont considérables dans certaines régions, en particulier dans les environs de

Kinshasa et d'autres grandes villes. La forêt proche de Kinshasa se trouve sous la menace d'une déforestation consécutive à une demande toujours croissante en charbon de bois, de grumes et de nourriture pour une population de près de douze millions d'habitants. À noter aussi que la zone représente l'habitat naturel d'une espèce des primates les plus proches de l'homme : le Bonobo. À savoir également que 1,8 million de personnes, pour la plupart agriculteurs, y vivent.

L'amélioration de la protection et de la gestion des forêts est donc une composante essentielle de la réponse de la RDC au changement climatique, en ter-



mes tant d'adaptation que d'atténuation.



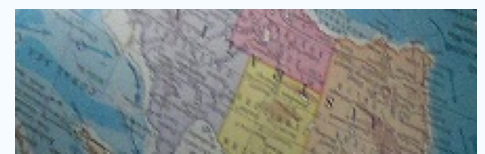
En dehors des forêts, une amélioration des jachères arborées consiste à planter des légumineuses dont les racines et micro-organismes fixent davantage l'azote de l'air, améliorant ainsi la qualité des sols à la fois pour la production d'aliments et de bois de chauffe.

F- ONU-REDD+Source : <http://www.unep.org/climatechange>

Le mécanisme de Réduction des Emissions liées à la Déforestation et à la Dégradation des forêts dans les pays en développement (REDD+) vise à inciter les pays boisés en développement à protéger leurs ressources forestières, à en améliorer la gestion et à en faire une utilisation judicieuse, contribuant ainsi à la lutte mondiale contre le changement climatique.

Il se base sur les efforts visant à conférer une valeur au carbone stocké dans les forêts sur pied. Outre la déforestation et la dégradation des forêts, la "REDD+" aborde le rôle de la conservation, de la gestion durable des forêts et du renforcement des stocks de carbone. À long terme, les paiements perçus en échange d'une réduction et d'une élimination avérées des émissions, via un

mécanisme de marché ou par des fonds, incitent les pays associés au mécanisme REDD+ à investir davantage dans le développement sobre en carbone, pour un avenir plus sain et plus respectueux de l'environnement.

**F- ONU-REDD+**

Source : MÉDIACONGO

Vaste programme REDD+ dans des provinces forestières de RDC devenues de véritables laboratoires destinés à nourrir les expérimentations.

L'atelier de lancement de la phase de conception de ce programme a eu lieu, mi-février 2015, à Bandundu, chef-lieu de la province de Bandundu.

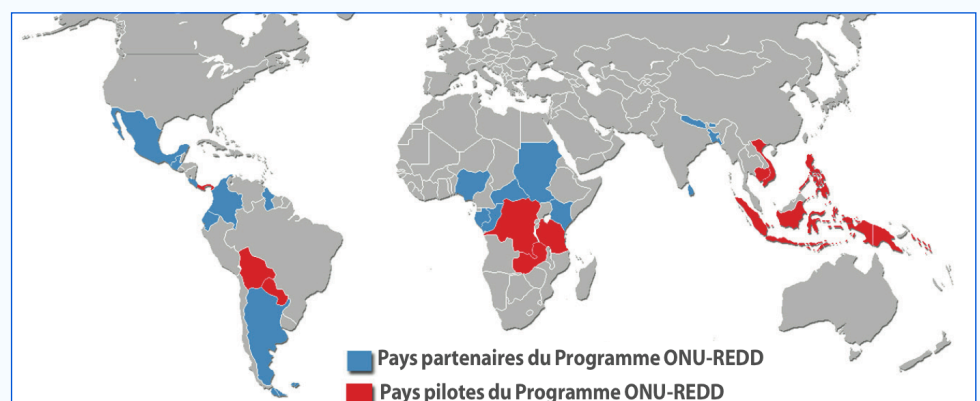
Organisé par le Ministère de l'Environnement et Développement Durable, par le biais de la Coordination Nationale REDD+ de la RDC (CN-REDD), l'atelier

a regroupé plus de 250 délégués, provenant du Gouvernement central, de l'exécutif provincial, des opérateurs du secteur privé, des organisations de la société, des représentants des communautés locales et des peuples autochtones, ainsi que les partenaires techniques et financiers. La Banque Mondiale qui appuie la RDC dans la mise en œuvre du processus REDD+ a même dépêché, de Washington, une équipe à cet effet.

Un programme test ambitieux :

Joseph Balondo, Directeur de Cabinet Adjoint du Ministre de l'Environnement et Développement Durable à rappeler que ce test consiste à "mettre sur pied un modèle provincial d'un programme de développement vert qui fournit des alternatives et récompense les efforts qui s'attaquent aux défis du changement climatique, à la réduction de la pauvreté, la protection des ressources naturelles et la biodiversité".

P R O G R A M M E
ONU-REDD



G- SÉLECTION DES SITES

www.developpement-durable.gouv.fr
www.agirpourenvironnement.org
www.cdclimat.com
www.association4d.org

www.ademe.fr
www.afd.fr
www.ipcc.ch (GIEC)
www.cfsi.asso.fr

En conclusion, ce qui nous lie entre Cœur Soleil et ORPER :

Cœur Soleil et ORPER sont concernées en cette année 2015 par ces enjeux planétaires vitaux qui impliquent la mise en route des Objectifs du Développement Durable (ODD) et la possibilité d'un accord mondial sur le Climat par la tenue de la COP 21 à Paris. Et ce, pour deux types de raisons :

Raisons externes :

- Les populations des pays en développement – donc nos amis de la RDC – seront les plus impactées par le réchauffement climatique si les mesures d'urgence ne sont pas prises.
- Si la RDC se voit attribuer un Fonds Vert, il y aura un enjeu capital de modernisation dans la politique de développement de ce pays, particulièrement dans les REDD et la valorisation de ses forêts pour le Bien de l'Humanité.

Raisons internes :

- Ce qui nous lie étroitement à notre partenaire du Sud, ce sont les sessions de formation professionnelle pour le personnel éducatif assurées par Cœur Soleil, dont deux thématiques récurrentes depuis 2006 sont le Développement Durable et les OMD. Tout naturellement seront programmées à l'avenir les thématiques des ODD et du Réchauffement climatique.
- L'existence de la ferme éducative de l'ORPER nous oblige, pour son évolution pérenne, à porter attention à ces dimensions :
 - avoir accès à l'information et aux nouveaux savoirs en matière d'agriculture, d'élevage et d'alimentation
 - connaître les problèmes soulevés par le changement climatique concernant les cultures, la nourriture des animaux, et les filières de distribution des produits
 - s'intéresser à la mise en place de programmes spécifiques nationaux et internationaux pour les terres agricoles dans le respect de la protection de l'environnement.

Josyane Pérez



Vue partielle de la ferme ORPER



Travail dans la porcherie



La CIRAD et l'AFP
au salon de l'agriculture



Ban Ki-moon à Lima

Mise en page : Jean-Pierre Lazarus
pour Cœur Soleil